



## Changement de nom acte de propriété

Par **Aureliiie**, le **29/08/2020** à **10:34**

Bonjour,

Mes parents sont mariés sous la communauté et ne comptent pas divorcer.

ma grand-mère paternelle à fait donation de son bien à mon père (enfant unique) il y'a quelques années en ayant bien entendu l'usufruit de celui-ci. Or mon père souhaiterait que s'il lui arrive quelque chose, ce bien soit directement à moi (fille unique ) et non à ma mère.

quelles sont les solutions svp?

Cordialement.

Par **youris**, le **29/08/2020** à **11:25**

bonjour,

en présence d'enfant héritier réservataire, le conjoint survivant n'est pas un héritier réservataire, il peut donc être " déshérité".

voir ce lien : <https://blog.testamento.fr/peut-on-desheriter-son-conjoint/>

en matière immobilière, changer le nom du propriétaire revient à faire une mutation immobilière qui nécessite le recours à un notaire.

je conseille à votre père de prendre conseil auprès d'un notaire.

salutations